

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE : PUBLICATION DE LA LISTE 2023 DES METIERS EMERGENTS OU EN PARTICULIERE EVOLUTION

Courbevoie, le 16/01/2023

La Commission de la certification professionnelle de France compétences a établi, le 15 décembre 2022, suite aux avis rendus par son Comité scientifique, la liste des métiers en particulière évolution ou en émergence pour 2023. Sept nouveaux métiers ont été retenus. Par ailleurs une partie des métiers de la liste 2022 ont été également prolongés pour cette année. Les certifications correspondant à ces métiers bénéficieront d'une procédure d'enregistrement dérogatoire au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), afin de répondre rapidement aux évolutions et besoins du marché du travail.

Le 18 mai dernier, France compétences lançait le [4^{ème} appel à contributions](#) à destination des branches et syndicats professionnels pour identifier les métiers en particulière évolution ou en émergence. Il s'agit d'identifier des métiers ayant été significativement modifiés dans leurs besoins en compétences, de manière récente et très importante, à tel point qu'une nouvelle offre de certification nécessite d'être créée pour permettre leur exercice. Cette procédure a été conçue pour mettre plus rapidement l'offre de certification en adéquation avec les besoins en compétences de ces métiers. Cela permet ainsi aux employeurs de recruter des professionnels qualifiés sur ces métiers et aux titulaires de ces certifications de d'avoir une reconnaissance de ses nouvelles compétences.

Suite à l'analyse et à l'avis du [Comité scientifique](#) de France compétences sur les contributions reçues en 2022, la [Commission de la certification professionnelle du 15 décembre 2022](#) a décidé de retenir **les sept métiers suivants** :

- Expert en digitalisation et exploitation des bâtiments ;
- Contrôleur technique qualité des installations et équipements des énergies décarbonées ;
- Intervenant médico-technique à domicile pour les prestataires de santé à domicile ;
- Ouvrier de la construction modulaire hors-site ;
- Responsable de développement industriel en bioproduction ;
- Technicien en bioproduction ;
- Technicien valoriste du réemploi.

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage



La Commission a également décidé de **maintenir sur la liste 2023 les 16 métiers suivants** :

- Architecte des systèmes d'information dans les processus industriels ;
- Architecte Internet des objets ;
- Chargé de process numériques de production en plasturgie ;
- Chargé de recyclage en production plasturgie ;
- Diagnostiqueur produits matériaux déchets issus des bâtiments ;
- Ingénieur / Expert en numérisation des systèmes et processus de production ;
- Préparateur en déconstruction ;
- Technicien / Chef de projet en rénovation énergétique ;
- Technicien d'installation et de maintenance de systèmes énergétiques ;
- Technicien en conception d'études et développement électronique ;
- Technicien en électronique ;
- Animateur formateur en technologies agricoles ;
- Paysan-herboriste ;
- Agent valoriste des biens de consommation courante ;
- Animateur e-sport(s) ;
- Electrobinier.

L'ensemble de ces 23 métiers s'inscrit dans les objectifs du plan d'investissement France 2030, notamment en lien avec la décarbonation de l'industrie, le nucléaire, une alimentation saine, durable et traçable, les biomédicaments et dispositifs médicaux de demain ; en plus de répondre aux enjeux actuels de sobriété énergétique.

Pour en savoir plus, vous pouvez retrouver le guide avec la liste des 23 métiers en particulière évolution ou émergence pour 2023 [en cliquant ici.](#)

Créée en 2019, par la [loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018](#), pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Elle a pour mission d'assurer le financement, la régulation et l'amélioration du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Tél : 01 81 69 01 52 / presse@francecompetences.fr

6, rue du Général Audran - 92400 Courbevoie

www.francecompetences.fr

Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage

